

# Compte-rendu 1<sup>ère</sup> Assemblée de Quartier de l'Elsau

30 juin 2021, École Léonard de Vinci



## Ordre de Jour :

Présentation du contexte et de l'organisation de la nouvelle Assemblée de Quartier (AQ) et ses ateliers citoyens

Temps de travail en 3 groupes sur 3 sujets :

- 1/ Le fonctionnement de l'AQ
- 2/ Les ateliers citoyens
- 3/ La gestion urbaine de proximité

Restitution et synthèse

## Participant.e.s :

Trentaine d'habitant.e.s

Ville de Strasbourg :

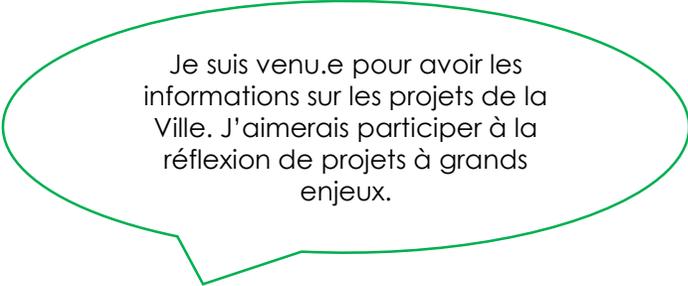
- Elu.e.s : Hülliya TURAN, Benjamin SOULET
- Direction de Territoire: François DESRUES, Lucie Lou GASCHY, Stéphanie REUTHER

Mind Event (animation des temps pléniers)

# Présentation du contexte et de l'organisation de la nouvelle Assemblée de Quartier (AQ) et ses ateliers de quartier

## Assemblée de Quartier

C'est le lieu où les habitant.es présentent leurs projets pour le quartier. C'est également un lieu d'émergence d'idées pour de nouveaux projets. Elle est ouverte à toutes et tous, de manière ponctuelle ou plus suivie. Elle permet à ceux qui le souhaitent d'avoir un lieu de discussion sur le quartier, sur la durée.



Je suis venu.e pour avoir les informations sur les projets de la Ville. J'aimerais participer à la réflexion de projets à grands enjeux.

Les membres de l'Assemblée de Quartier seront invité.e.s à participer aux ateliers de concertation organisés par la Ville. Le flyer joint au compte-rendu présente les ateliers qui seront proposés dans les temps à venir.

## Ateliers de Quartier

Ils rassemblent un groupe de personnes autour d'un objectif commun qui participe à l'intérêt général. Les projets sont créés à l'initiative d'habitant.e.s ou sur proposition de la collectivité. Ils sont pilotés par des habitant.e.s ou par la Ville, et ont une durée, un objet, une vie propre, et sont participatifs. C'est l'Assemblée de quartier qui sélectionne les projets des ateliers de quartier d'initiative citoyenne.

Les projets devront répondre aux critères de recevabilité suivants :

- 5 personnes physiques sont identifiées comme porteur.euses du projet, dont au moins 1 vit dans le quartier
- Le projet s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans le Pacte
- Le projet doit œuvrer pour le bien commun, l'intérêt collectif et être de nature participative
- Le projet ne doit pas dénoter d'un but commercial orienté vers un enrichissement personnel ou d'un conflit d'intérêt avec d'autres activités commerciales similaires déjà existantes
- Le projet proposé ne doit pas être d'ores et déjà financé par la collectivité. Une association ne peut pas déposer de projet en tant qu'association.
- Le projet ne doit pas être déjà mis en place par la Ville.
- La durée du projet ne doit pas être supérieure à 1 an, avec un bilan à mi-parcours



## Idées pour des ateliers citoyens

## Sécurité

C'est une priorité avant les projets citoyens !

Absence de bureau de police dans le quartier

Besoin d'accompagnement des jeunes (problème de toxicomanie, mais aussi les aider à réaliser leurs projets)

Manque de lien habitant – police, savoir comment réagir et qui contacter quand on est témoin de vente illicite ou d'infraction

## Propreté

Problématique des cartouches de protoxydes, des seringues

Cacas de chien

Rats

Prévoir des ramassages réguliers des déchets par les habitants ?

## Loisirs et convivialité

Quid du terrain de basket rue de l'Oberelsau ? Accès libre ?

Organiser des marches pour les seniors

Thé dansant

Lieu de rencontre vers les berges  
Guinguette ou embarcadère au niveau du village des Utopies ou au bout de la rue de l'Unterlelsau

Des activités plus nombreuses et plus diverses pour inscrire les enfants

## Manque de commerces et services

Réel manque pour la vie du quartier

Difficulté supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées

Zone de chalandise trop petite pour un commerçant sédentaire en continu.  
Des services/commerces pourraient se partager un local et un loyer, en proposant leur offre quelques jours fixes par semaine, par rotation.

## Information et mobilisation

Comment informer, communiquer et mobiliser les habitants de tous les secteurs ?

Comment mieux connecter les grands ensembles et les zones pavillonnaires ?

Tout le monde n'est pas à l'aise dans les lieux institutionnalisés, comment proposer des rdv plus informels ?

Un plan du quartier avec les noms des rues pour que tout le monde puisse s'orienter

Panneau d'information sur les actualités du quartier

# Synthèse des éléments de Gestion Urbaine de Proximité

## Services

Est-il prévu un distributeur automatique de billets ?

## Déchets

Entre la collecte du vendredi et celle du mardi il y a beaucoup trop de déchets

Beaucoup d'entreprises déposent leurs déchets dans les bacs OM – vidéosurveillance ?

Corbeilles le long des berges : pas assez relevées en période estivale

Rats : de plus en plus depuis 2 ans – plus de passages du service collecte

## Cadre de vie / Usages

Beaucoup trop de nourrissage (pain...) Sensibilisation via enfants ?

Arrière de la rue Watteau : pas convivial

Rue Eugène Delacroix : un projet de construction ?

Gazebo : transformer les BBQ en BBQ fictif ? (statut d'œuvre d'art du gazebo)

Plaines de l'Elsau : création de BBQ le plus loin possible des habitations

Manque potelet entre rue Jean Jacques Waltz et Tintoret (en cours de traitement)

Portail ELIS reste ouvert = risque intrusion

## Circulation / Vitesse

Bus : mettre une navette pour desservir le quartier ?

Rue de l'Unterelsau : Trop de vitesse : rajouter un dos d'âne sur le premier tronçon ?  
Mettre en sens unique de circulation ?  
Revêtement trop bruyant

Carrefour Unterelsau / Schongauer : Trop de véhicules

Rue Vermeer : Vitesse excessive

Carrefour entrée du quartier : Régulation des feux à adapter

## Modes doux

Rue de l'Unterelsau : traversée en mode doux vers la Meinau serait intéressante

Manque de visibilité des pistes cyclables une fois dans le quartier. En partant des berges, compliqué de se repérer sur les pistes

## Stationnement

Placette Carpeaux : que peut-on faire par rapport au stationnement devant les portillons ?

Rue Velasquez : un 8 tonnes stationné dans l'impasse. Quelle réglementation en matière de stationnement ?

## Espaces Verts (EV)

Allée Pigalle, rue Michel Ange : manque d'entretien des EV

Ruelles perpendiculaires à Tintoret : végétalisation serait un plus

Berges de l'III : détérioration